



Réunion publique

Requalification du site des Ilettes

- Rappel du contexte
- Planning des travaux
- Installation et circulation en phase travaux
- Fonctionnement du site après les travaux

19.06.2025

1. RAPPEL DU CONTEXTE



ENTREE DU SITE

LAC DE PÊCHE SUD

LAC DE BAINNADE CENTRAL

LAC NATUREL NORD

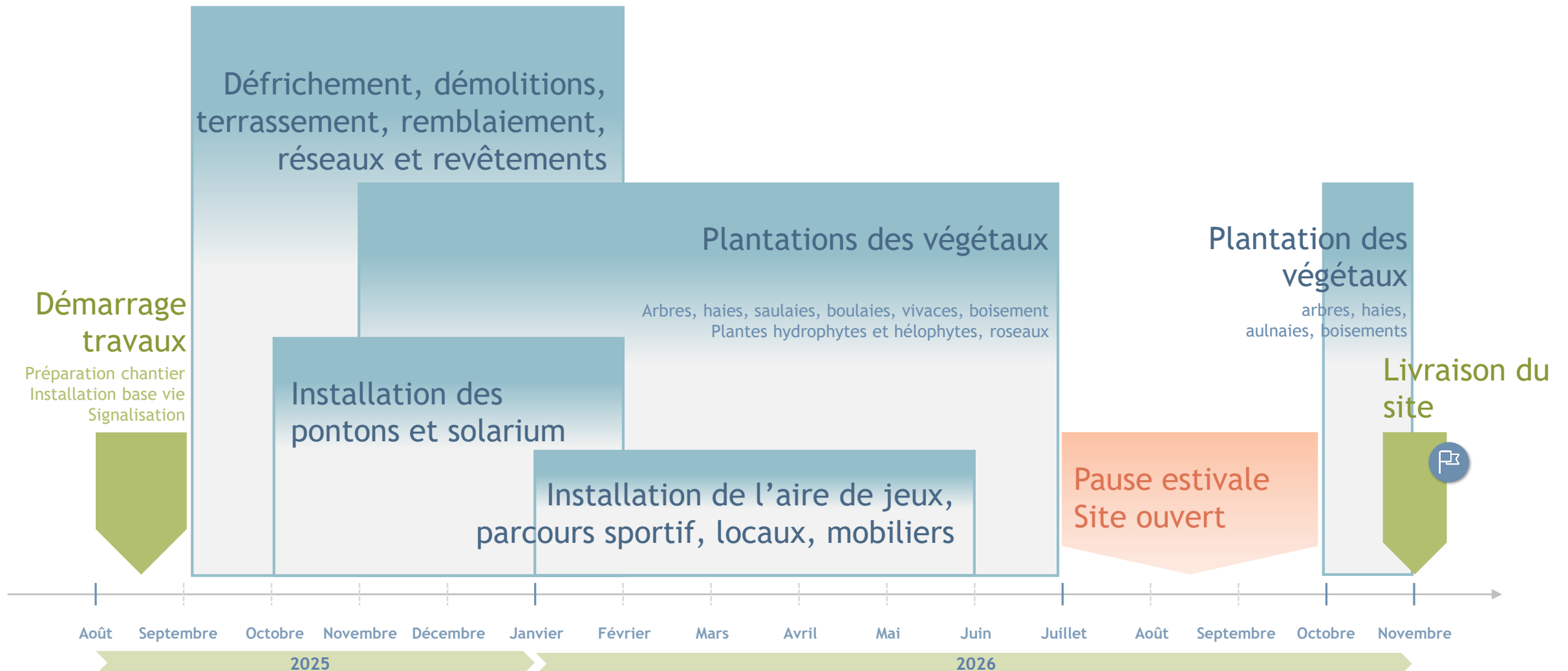
Usages et activités

Calme et naturalité

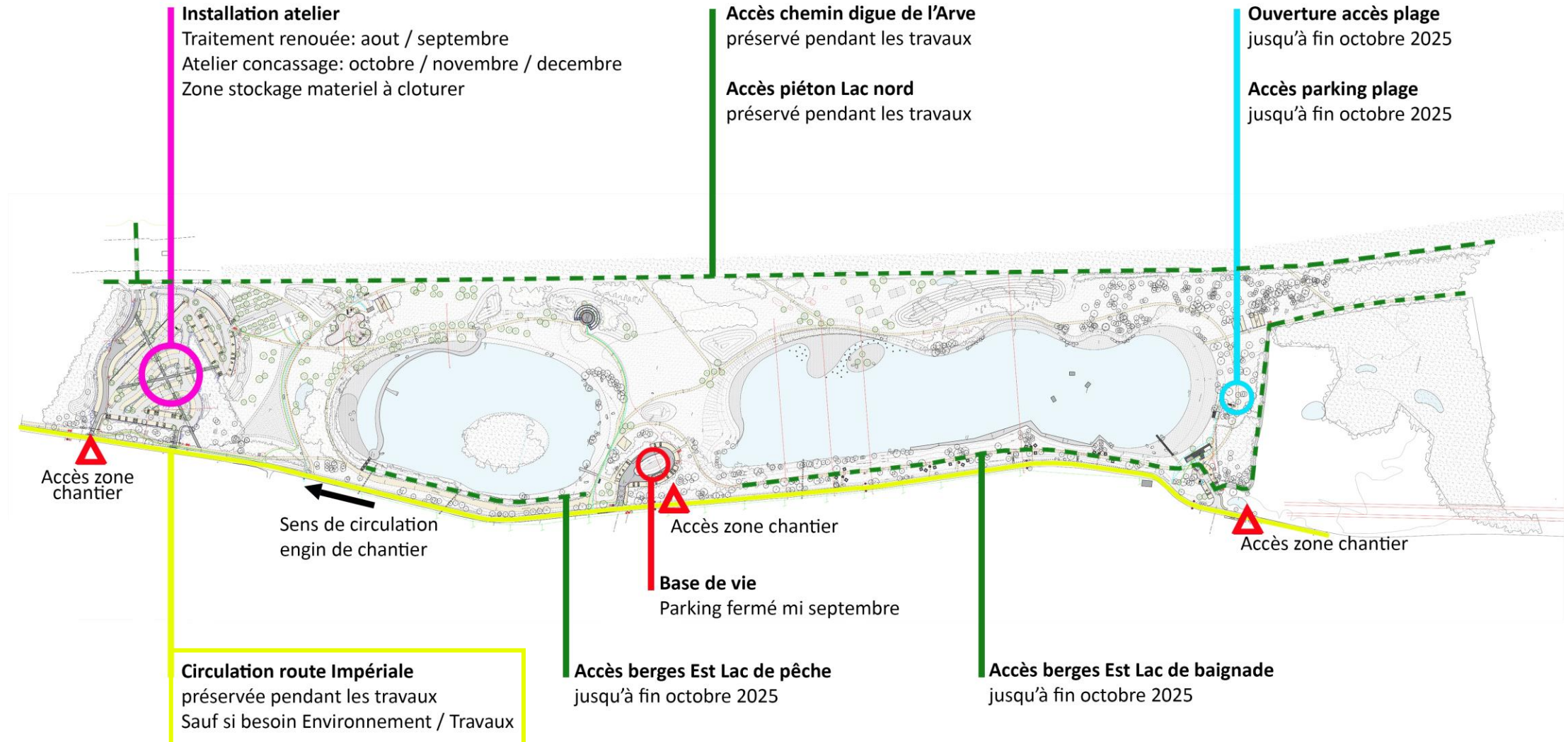
1. RAPPEL DU CONTEXTE

- Mars – Avril 2022 : **Consultation citoyenne** → 1083 réponses
Résultats disponibles sur le site internet de la ville (www.sallanchesmontblanc.com)
- Novembre 2022 : choix du **groupement de maîtrise d'œuvre**
- Printemps 2023 : lancement **Etude Faune / Flore 4 saisons**
- Juillet 2024 : Dépôt de **l'étude d'impact**
- Décembre 2024 – janvier 2025 : **Enquête publique**
- Mai 2025 : **Consultation des entreprises**
- **Août 2025 : Démarrage des travaux (durée 10 mois)**

2. PLANNING DES TRAVAUX



3. INSTALLATION ET CIRCULATION TRAVAUX



3. MISE EN PLACE D'UN CHANTIER VERTUEUX...



3. POUR UN PROJET RICHE EN BIODIVERSITE



201

Arbres plantés

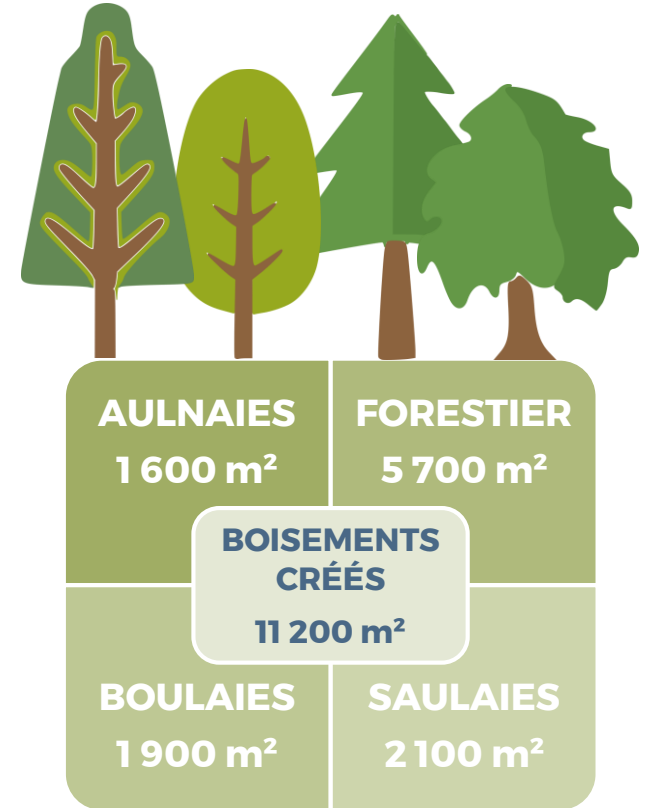
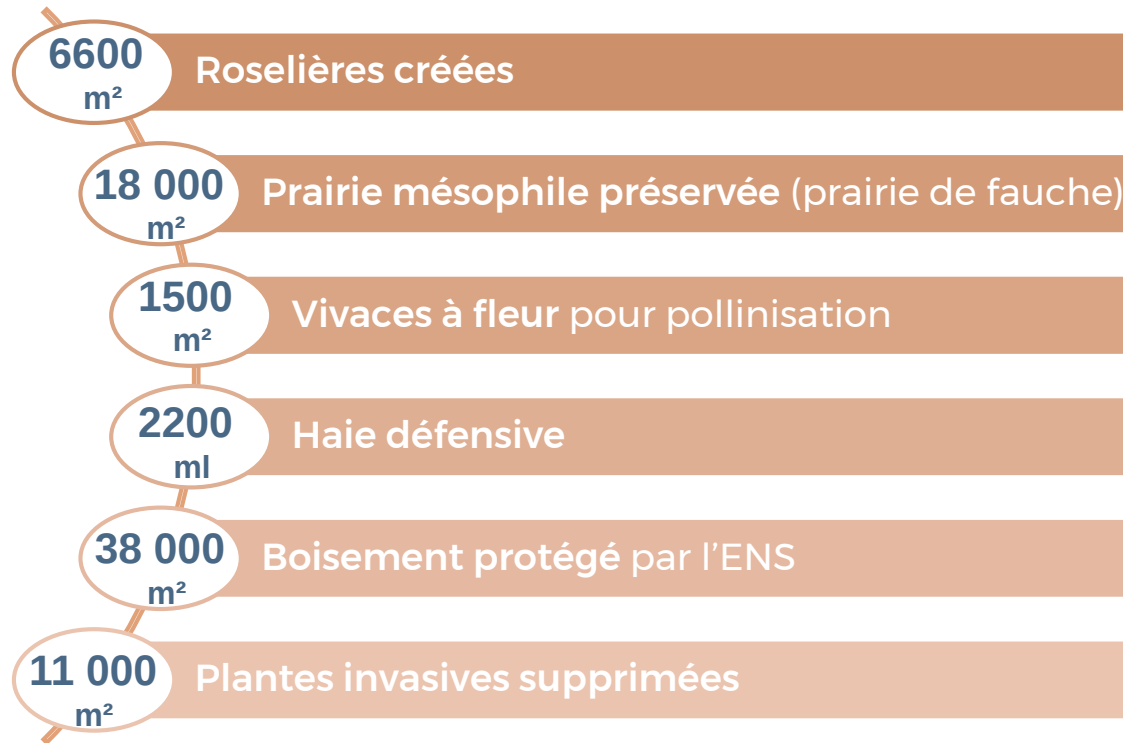
Nichoirs à avifaune 10

Mares écologiques 6

Gîtes à chiroptères 10

Gîtes à reptiles « hibernaculum » 4

Gîtes à hérisson 2



Filière « Végétal local »
Alpes



4. FONCTIONNEMENT DU SITE APRES TRAVAUX



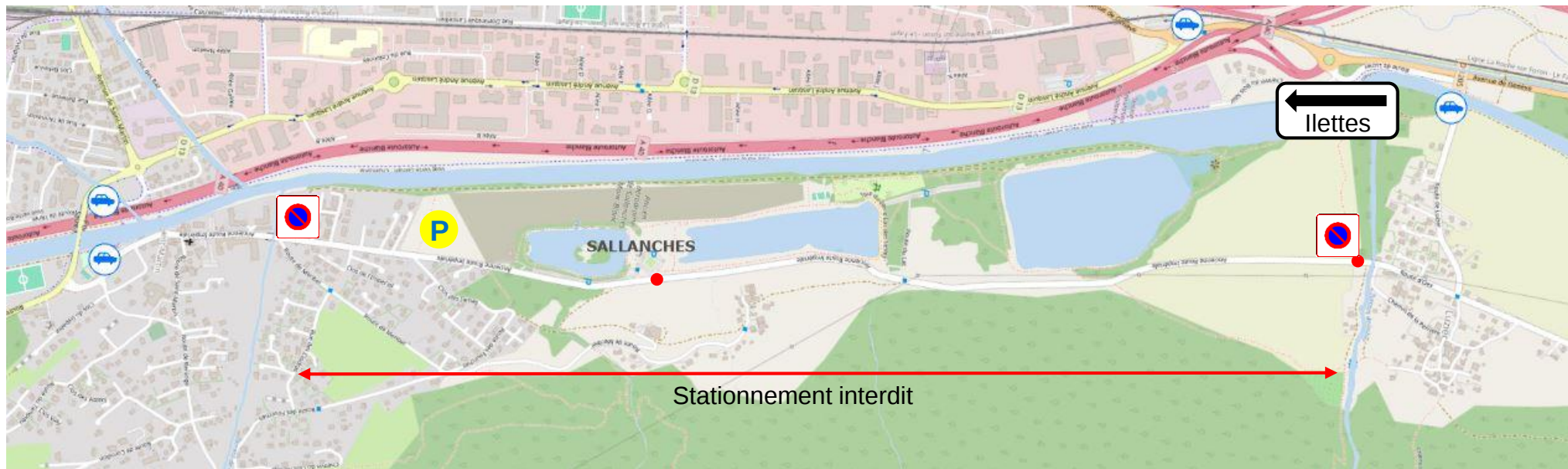
Accès véhicules motorisés :

- 1 parking unique de **450 places** au Sud du site tout public (hauteur restreinte)
- Parking réservé PMR au niveau des 3 parkings (sud / central / plage)
- Accès réservé pêcheurs au parking central
- Interdiction de stationner le long de l'ancienne route impériale
- Ancienne route impériale fermée en juillet / août
- Contrôle d'accès par bornes escamotables
- Accès maintenu pour secours, ayants-droits, services.

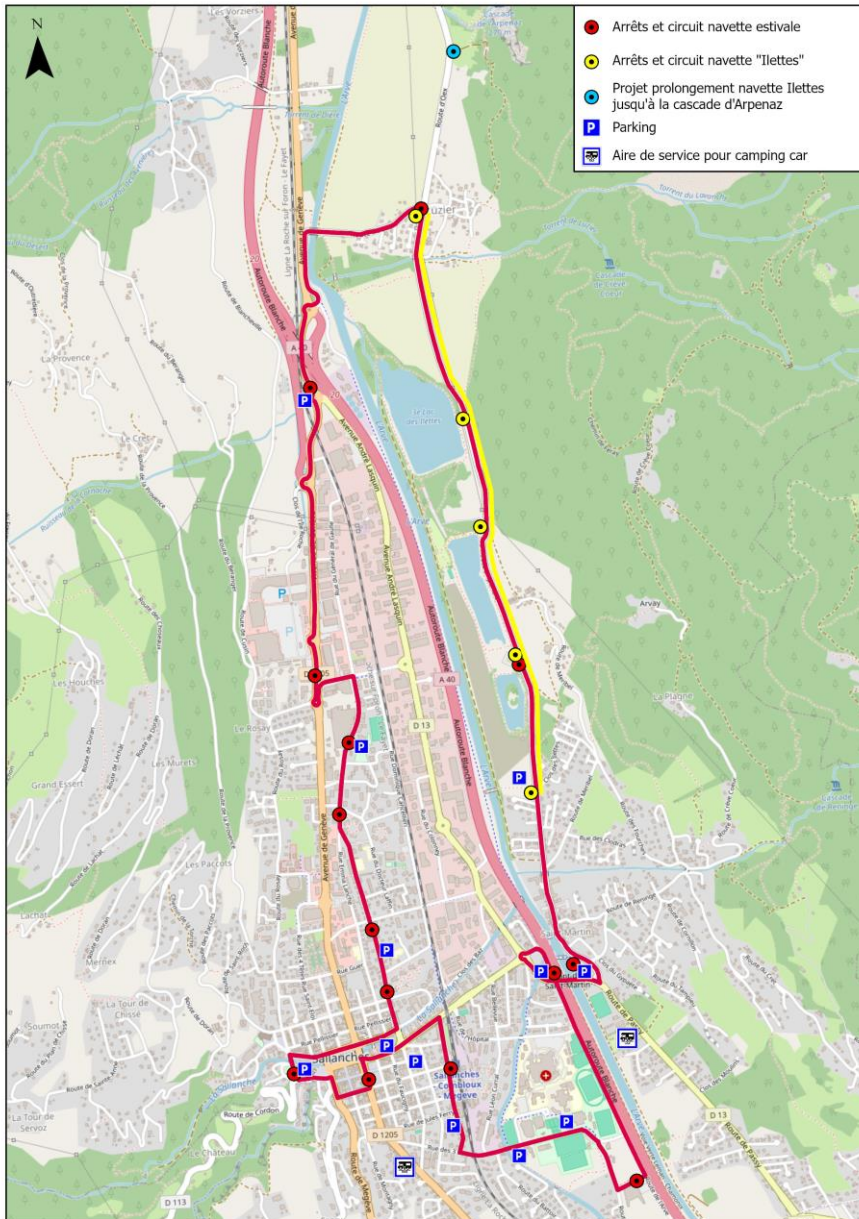
4. FONCTIONNEMENT DU SITE APRES TRAVAUX

Accès véhicules motorisés :

- Limitation du stationnement autour du site : mise en place de ganivelle, de rochers anti-stationnement, de noues paysagères ou de potelets, avec verbalisation des contrevenants ;
- Signalisation pour indiquer les fermetures de routes estivales, l'accès au site depuis Saint-Martin ;
- Indication sur le parking des Ilettes des parkings relais situés à proximité ;
- Communication incitative à l'utilisation des modes doux et/ou navettes.



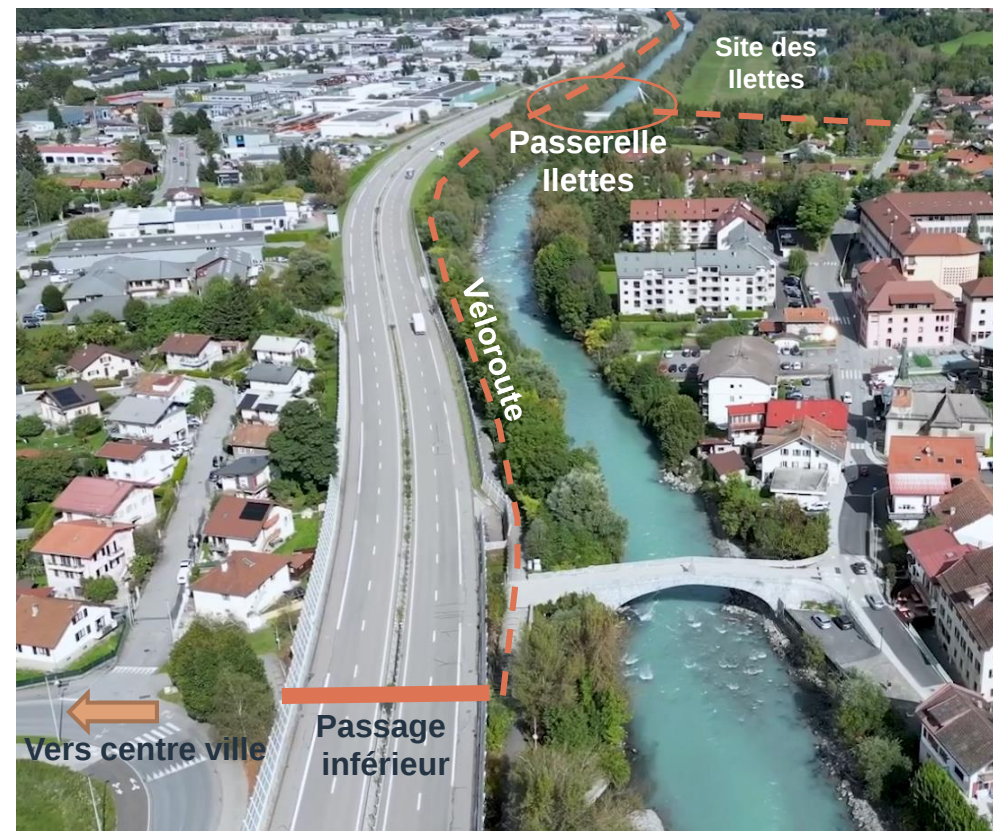
4. FONCTIONNEMENT DU SITE APRES TRAVAUX



Accès navette :

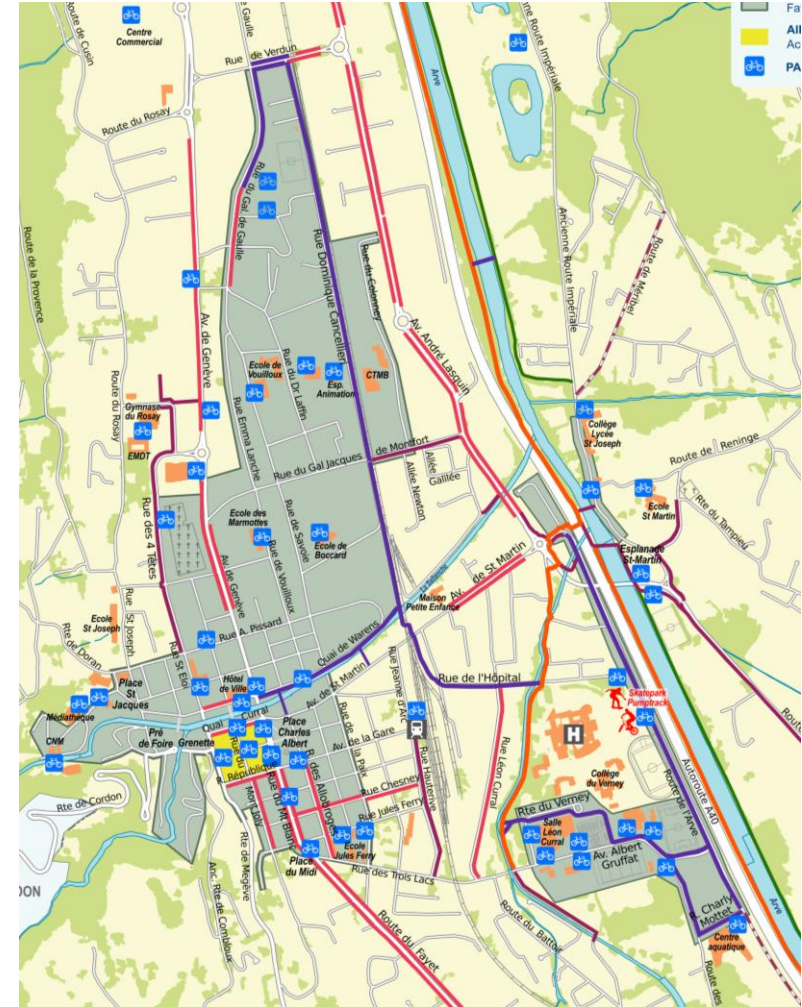
- Maintien de la navette estivale mise en place par l'Office de Tourisme avec arrêt aux Ilettes. Rotation 40 minutes
- Création d'une **navette dédiée aux Ilettes** avec 5 arrêts en rotation rapprochée, sur la saison estivale

4. FONCTIONNEMENT DU SITE APRES TRAVAUX



Accès modes actifs :

- Accès **vélos et piétons** depuis la véloroute Léman Mont Blanc et la passerelle des Ilettes (la véloroute est autorisée aux piétons)
- Accès possible sur **site propre** depuis le centre-ville, le secteur de Vouilloux et Cayenne
- Etude pour **sécurisation des déplacements piétons** le long de la véloroute et sur l'Ancienne Route Impériale



4. FONCTIONNEMENT DU SITE APRES TRAVAUX

Accès modes actifs :

- Création d'une **aire de service vélo** sur le site des Ilettes, subventionnée par l'ADEME
- Mise en place d'une **Chaussée à Voie Centrale Banalisée** au droit des lacs pour sécuriser les déplacements des vélos en dehors de la saison estivale



4. FONCTIONNEMENT DU SITE APRES TRAVAUX

Présence des chiens sur le site :

Mise en place d'une réglementation selon le secteur :

- Zone route : chiens interdits dans l'Espace Naturel Sensible, même tenus en laisse ;
- Zone orange : en période estivale, chiens interdits, même tenus en laisse autour et dans le lac. En dehors de la saison estivale, chiens autorisés tenus en laisse ;
- Zone jaune : chiens autorisés toute l'année, obligatoirement tenus en laisse. Baignade interdite dans le lac de pêche ;
- Accès au chemin rustique de l'Arve autorisé, tenus en laisse.

